



## ADHESION INDIVIDUELLE

L'adhésion individuelle vous permet de bénéficier de 5 consultations le mardi après-midi au siège de l'ARC entre 14h et 18h pendant une année de date à date.

Elle vous permet également de recevoir la revue trimestrielle et de bénéficier gratuitement de 4 formations (1 par trimestre).

En supplément, vous pouvez bénéficier de 2 options à 40 € chacune :

- **Option Téléphonique** : 5 appels dans l'année le mardi et le vendredi après-midi entre 14h00 et 17h00.

Et/ou :

- Option Ecrite : 4 réponses par courrier ou par mail (*Nos juristes disposent de 10 jours hors week-end et jours fériés pour vous répondre*).

**Attention cette adhésion ne peut concerner que des problèmes personnels, en aucun cas elle ne peut bénéficier au conseil syndical ou à la copropriété dans son ensemble.**

Elle ne vous permet pas d'accéder à la zone adhérent du site internet (accès réservés aux adhérents collectifs).

Pour bénéficier pleinement de tous les services de notre association, nous vous invitons à faire une adhésion collective (voir la rubrique outil de notre site : [www.arc-copro.fr](http://www.arc-copro.fr)).

Si vous le souhaitez, vous pouvez souscrire uniquement à revue trimestrielle de l'ARC (24 € les 4 numéros).

## BULLETIN D'ADHESION

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_

**Adhésion individuelle simple** (5 consultations/an le mardi après-midi sans rendez-vous ; 4 formations et un abonnement à la revue trimestrielle) : 65 €

**Adhésion individuelle avec option téléphone** (5 consultations/an le mardi après-midi sans rendez-vous ; 5 réponses par téléphone le mardi et vendredi après-midi ; 4 formations et un abonnement à la revue trimestrielle) : 105 €

**Adhésion individuelle avec option écrite** (5 consultations/an le mardi après-midi sans rendez-vous ; 4 réponses écrites\* ; 4 formations et un abonnement à la revue trimestrielle) : 105 €

**Abonnement individuel au bulletin trimestriel de l'ARC\*\*** : 24 €

Signature :

Envoyer ce formulaire signé accompagné de votre règlement à : l'ARC 27/29 rue Joseph Python 75020 Paris. Vous recevrez en retour votre carte d'adhésion avec votre numéro.

**\* Cette adhésion est réservée aux personnes qui n'ont pas de responsabilité dans leur copropriété (membre du CS, Syndic non professionnel...) elle ne peut pas donner lieu à un remboursement par le Syndicat des Copropriétaires.**

**\*\* 20 € pour les adhérents collectifs (conseil syndical, syndic non-professionnel, groupe...)**